

Bulletin d'histoire politique

Dire Nous au Québec

Jacques Beauchemin



Volume 11, numéro 2, hiver 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060603ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060603ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beauchemin, J. (2003). Dire Nous au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 151–159. <https://doi.org/10.7202/1060603ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Débat sur l'histoire et la mémoire

Dire *Nous* au Québec¹

JACQUES BEAUCHEMIN
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Quels objectifs politiques les Franco-Québécois peuvent-ils légitimement poursuivre au Québec en s'avancant en tant que communauté d'histoire ?

La pensée politique contemporaine tend à évacuer cette question tellement il semble périlleux de l'attaquer de front. L'intelligentsia québécoise, tout autant que les principaux porte-parole des partis souverainistes, ont tendance à la contourner en présentant le nationalisme francophone sous son jour le plus favorable, c'est-à-dire civique, inclusif et tolérant². Cette position théorico-politique s'appuie sur le constat d'une identité québécoise multiple et pluraliste. En ce sens, les imprécations en faveur du nationalisme « civique » sont indissociables d'une conception de l'identité québécoise qui la veut ouverte³. Les Franco-Québécois continuent donc de vouloir assumer ce qu'ils conçoivent comme la continuité du parcours historique canadien-français, en même temps qu'ils rêvent d'une société cosmopolite, paisible et ouverte sur le monde. Mais la question consiste alors à savoir s'il est légitime pour eux de dire « nous », dans le respect des droits d'autres Québécois qui ne s'associent pas au projet émancipateur qu'ils ont d'abord formulé pour eux-mêmes. Le pluralisme identitaire constitue en effet l'une des données les plus fondamentales de la dynamique politique des sociétés contemporaines. La fragmentation du champ politique, les conceptions nouvelles de la citoyenneté et la défense des droits fondamentaux éclairée par les leçons de l'histoire du XX^e siècle, tout cela questionne l'affirmationnisme franco-québécois quant à sa légitimité et interroge la faisabilité de la souveraineté politique dans un Québec qui a cessé de lier son avenir au seul destin canadien-français.

Il me semble cependant que l'on récuse trop facilement la permanence de la dimension communautariste du nationalisme québécois. C'est cette dimension que je voudrais essayer de réhabiliter tout en illustrant ce que me semble négliger la plupart des analyses actuelles de la question nationale. L'ouverture au pluralisme pour laquelle la majorité francophone a déjà largement montré son inclination, et que nous célébrons à bon droit, laisse en suspens le problème essentiel de la mémoire, du sentiment d'appartenance et de la fidélité à une certaine représentation qu'ont d'eux-mêmes les francophones « d'héritage canadien-français », pour le dire comme Jocelyn Létourneau.

LA NOTION DE COMMUNAUTARISME

Ce que je place sous l'idée de communautarisme correspond non seulement à l'ensemble des traits culturels qu'une collectivité se représente comme étant les siens — tout en sachant qu'elle les partage aussi avec d'autres — mais surtout le sentiment d'un destin partagé. L'idée de communautarisme renvoie donc à celle d'une mise en discours de soi-même dans laquelle est assumé le caractère « narratif » ou « imaginé » du sujet collectif qui y prend forme. Ainsi le récit qui traverse la conscience historique francophone s'est structuré à l'image d'un dialogue dans lequel ont toujours été présent « l'autre » ; le poids de l'histoire ; l'analyse politique engendrée par une situation minoritaire ; la certitude aussi que le destin de la collectivité allait être déterminé par la concrétude des rapports de forces au Canada. En d'autres termes, le communautarisme qui habite la conscience historique ne postule pas l'immobilisme que suppose une définition ethnique, il ne fonde pas la collectivité « hors de l'histoire ». Le communautarisme est discours, parce que ce qu'il tente de circonscrire est constamment transformé par le dialogue, par les interprétations nouvelles de la situation engendrées par l'ouverture au nouveau et par le questionnement sur sa différence qui surgit de sa comparaison avec d'autres communautés d'histoires. Abritant coutumes et traditions, travaillant à une représentation de soi relativement stabilisée, le communautarisme n'en est pas moins ouvert sur un extérieur qui va constamment l'appeler à revoir la définition de l'identité collective qu'il cherche à clôturer mais qui lui échappe toujours un peu. Le communautarisme constitue l'espace à l'intérieur duquel s'est cristallisée une tradition, un certain rapport à l'histoire et des projets d'avenir. Dans cette discussion sans cesse reprise, s'installe l'habitude d'une certaine mise en situation de l'histoire, une représentation du nous-collectif, la récurrence de grands thèmes, bref une mémoire du parcours collectif qui est évidemment subjective. Ce que véhicule ce communautarisme, c'est bien davantage que l'accumulation des

événements: c'est, en terre minoritaire, la représentation d'une américanité tragique, traversée de ce projet jamais démenti qui a consisté et consiste toujours à durer. Je crois que cette narration, que cette histoire qui fonde la communauté francophone dans sa singularité, pèse encore lourdement sur la conscience historique des Franco-Québécois. L'histoire franco-québécoise, tout entière traversée du projet de durer, a eu pour effet de cristalliser le sentiment, chez les francophones, d'un destin d'exception en Amérique. La particularité de la littérature et de la dramaturgie d'ici, tout autant que celle d'une certaine culture québécoise dont nous n'avons pas toujours, il est vrai, une définition bien claire, témoignent néanmoins d'un sentiment communautaire que les théories jetées sur lui ne parviennent pas à abolir.

La société canadienne-française a trouvé les moyens de sa pérennité dans le fait de se raconter son histoire en renforçant de la sorte ce communautarisme. C'est déjà le projet de François-Xavier Garneau lorsqu'il entreprend de publier son *Histoire du Canada* au moment de la promulgation de l'Acte d'union. Le projet qu'il poursuit alors est explicite: rendre justice à un peuple opprimé en exhibant sa gloire passée et en lui fournissant les motifs de sa survivance. Groulx, ensuite, va s'atteler lui aussi au récit des origines et au rappel des heures glorieuses de la Nouvelle-France afin de donner aux Canadiens français le sentiment de leur enracinement dans l'histoire. L'écriture de l'histoire au Québec et le devoir de mémoire qui la traverse traduisent la nécessité si souvent ressentie par les historiens du monde canadien-français de mettre à l'abri une collectivité menacée. En même temps, la conscience historique que cette histoire contribuait à forger installait un profond sentiment d'appartenance chez ceux qui y lisaient le récit de leur singularité. Cette histoire s'écrit sous la contrainte des événements. Elle fait du passé un drame et une épopée tout en appelant les contemporains à se souvenir. Elle assume à sa façon le tragique de l'aventure canadienne-française mais sans jamais renoncer à l'avenir. La trame essentielle de cette histoire se lit, en effet, dans une inaltérable volonté de prolonger ce que l'écriture de l'histoire posait comme un destin. Du projet de la survivance jusqu'à celui de la souveraineté, s'est manifesté ce désir sourd et constant de demeurer dans l'histoire des peuples. C'est ce projet jamais démenti qui a imposé à l'histoire la tâche de tendre le fil d'une continuité.

De 1840 jusqu'à tout récemment, l'historiographie a participé de la même volonté d'élucidation de la singularité de l'aventure québécoise en Amérique. Il est remarquable que les tentatives contemporaines, vouées à ce même travail d'élucidation, paraissent se méfier de la présence de l'histoire, comme si le fait de la rappeler contredisait l'idéal d'ouverture dont les approches actuelles ont fait leur fond de commerce. C'est l'impression que laissent, malgré leur indéniable intérêt, le projet d'une réécriture de l'histoire afin de

l'ouvrir de manière rétrospective à ceux qui en auraient été exclus, ou encore la découverte de l'américanité du Québec, dont Joseph-Yvon Thériault et Anne Légaré ont souligné le danger de nivellement de la singularité québécoise qui la traverse. C'est encore le même malaise que suscitent parfois les tentatives de « normalisation » de l'histoire attentives aux manifestations de la modernité au sein du Québec d'avant la Révolution tranquille⁴.

L'histoire canadienne-française, puis franco-québécoise, celle que nous ont appris les livres d'histoire et de sociologie, celle qui n'a cessé de rappeler l'exception du parcours québécois, doit-elle être camouflée pour ne pas nuire à l'affirmation d'un souverainisme ouvert à l'altérité ? L'histoire est-elle en trop ? Le nationalisme francophone semble, en effet, traversé d'une mauvaise conscience qui lui interdirait le rappel trop insistant de cette histoire. Je crois qu'il faut essayer d'échapper à cette mauvaise conscience qui s'exprime dans un refus de soi. Il est nécessaire d'assumer ce que porte de loin la conscience historique francophone dans ce qu'elle peut contenir de triste, associé à une histoire de minorisation, et dans ce qu'elle a aussi d'une certaine grandeur, associée celle-là à l'histoire de cette « race qui ne sait pas mourir ».

Bien sûr, le rapport à soi qu'entretiennent les Franco-Québécois ne constitue pas un trésor enfoui ou un legs dont on il faudrait préserver l'intégrité. Le rapport à eux-mêmes qu'entretiennent les Franco-Québécois a subi et subira de profondes mutations dans la relation continue à un « autre » dans laquelle leur identité se refaçonne constamment. La mémoire des Franco-Québécois n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au début des années soixante où persistait le souvenir du mépris et alors que le désir d'émancipation se traduisait dans une dénonciation du colonialisme. Cette vue des choses n'obsède plus le discours politique contemporain, mais on aurait tort de supposer à jamais éteint ce vieux désir d'achèvement du destin canadien-français. Les souvenirs de l'oppression se sont doucement évanouis depuis quarante ans, de la même manière aussi que se sont dissipés de vieux complexes, alors que d'autres, relatifs à la qualité de la langue par exemple, seront plus tenaces. De même, une distance considérable sépare l'évocation des affres de la Conquête de la volonté de voir se concrétiser ce que Jacques Parizeau désignait sous l'idée de « société normale » en parlant d'un Québec souverain. L'émotivité a heureusement cédé le pas à une évaluation plus modérée de l'ampleur des torts à réparer, mais surtout elle débouche sur la formulation d'un projet mieux fondé éthiquement parce que soucieux d'intégration de la pluralité.

Mais la persistance d'une représentation fonctionnant au « nous » et du sentiment qui l'accompagne d'un parcours historique spécifique et associé au fait d'être Québécois d'héritage canadien-français ne devrait pas soulever le dépit de ceux qui constatent aujourd'hui cette perdurance. S'il est acquis

que la question nationale ne tient pas qu'aux seuls intérêts des Franco-Québécois et qu'elle engage la participation de tous les Québécois, elle ne passe pas non plus par l'effacement de la mémoire franco-québécoise. Elle ne nécessite pas la dénonciation rétrospective d'un passé dont l'opiniâtre volonté de durer qui le traverse tout entier devrait susciter nos souvenirs émus plutôt que la hargne avec laquelle nous nous acharnons sur lui.

LE REFUS DE SOI DANS L'HISTORIOGRAPHIE ET LA SOCIOGRAPHIE

Le rejet quasi unanime des aspects communautaristes de l'identité franco-québécoise, rejet dont les manifestations sautent aux yeux depuis le milieu des années quatre-vingt, trouve sa première expression dans la Révolution tranquille.

Le consentement à soi-même que semblait porter le projet naissant du néo-nationalisme des années soixante s'est accompagné d'un refus de soi alimenté par le souvenir honteux d'un traditionalisme débilisant. Il fallait alors assurer la continuité de l'aventure en même temps que rejeter de larges pans de la conscience historique qui avaient rendu possible la « survivance » de la collectivité. Tout se passait alors comme si, pour faire advenir un Québec nouveau, il fallait récuser une part de l'héritage canadien-français. Contrairement à la posture qui avait été celle de Garneau et de Groulx, et qui aura toujours été celle de Fernand Dumont, même lorsqu'il se penchera sur les misères de « l'hiver de la survivance », le néonationalisme des années soixante ne se fondera plus sur l'idée d'un legs, mais sur celle d'une rupture. Certes, le devenir de la collectivité était toujours au centre du projet de reconstruction identitaire, mais pour la première fois, le rapport à l'histoire de ceux qui s'activaient à la réécrire était fait de dénégations. En même temps qu'il chantait les promesses de l'avenir, le projet d'émancipation du Québec de la Révolution tranquille brisait le fil conducteur de l'histoire canadienne-française.

Pour s'affirmer, le néonationalisme aura dû jeter aux orties la mémoire de ces années sombres durant lesquelles le Québec aurait vécu dans une permanente immaturité et en marge du progrès. Les Franco-Québécois se redécouvraient dans le récit identitaire des années soixante au sein d'une modernité enfin accomplie. La métamorphose identitaire qu'ils subissent est alors d'une ampleur remarquable et rien ne paraît trop fort pour la décrire. « Décolonisé », arraché à ses vieux complexes, sûr de lui, ce nouveau Québécois va progressivement formuler le projet de la souveraineté politique du Québec. Mais, c'est une partie d'eux-mêmes que les Franco-Québécois récusent dans cette critique de la culture canadienne-française dans laquelle ils ne se reconnaissaient plus et dont ils avaient un peu honte.

Plus encore, cette figure du nous-collectif qui émergeait dans ce nouveau discours identitaire ne pourra constituer pour bien longtemps la référence de l'affirmationnisme politique francophone. En effet, les nouveaux Québécois qu'engendrait ce discours identitaire allaient être victimes d'un coup du destin provoqué celui-là par la plus déterminante mutation politique de l'histoire du XX^e siècle: la déroute des sociétés communistes et avec elle la revalorisation, au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de l'idéal démocratique et des droits de la personne tel que l'expriment la prééminence des Chartes des droits et la célébration emphatique de la démocratie. Au fur à mesure que se déploiera la conjoncture politique nouvelle, il sera de plus en plus malaisé de fonder un projet émancipateur sur la seule composante franco-québécoise. Les nationalistes d'aujourd'hui doivent montrer patte blanche, eux dont on soupçonne leur communautarisme d'être contraire à la démocratie. Il s'agit pour l'essentiel de démontrer le caractère démocratique du nationalisme québécois. Cette posture accule les Franco-Québécois à rompre plus clairement qu'ils n'ont jamais eu à le faire avec le communautarisme que portait l'ancien nationalisme. On n'aura cesse de montrer que le nationalisme contemporain n'a plus rien à voir avec celui de Groulx, de Rumilly ou de Duplessis, dont le trait dominant consistait en un centrement exclusiviste sur la collectivité canadienne-française. On cherchera à réfuter les accusations en vertu desquelles le nationalisme québécois, en dépit de ses prétentions, ne se serait pas complètement dissocié de l'antisémitisme et de l'antidémocratie qui l'aurait autrefois caractérisé.

Or le nouveau discours nationaliste, tout entier tendu vers l'ouverture et l'inclusion, débouche très paradoxalement pour les Franco-Québécois sur une nouvelle forme de refus de soi et sur une propension à effacer les traces de leur mémoire au sein d'une conscience historique à reconstruire. Au souvenir honteux qu'avait pu susciter le Québec d'avant la Révolution tranquille, s'ajoute maintenant la récusation encore plus résolue de ce passé dans un contexte politique où le respect des droits de la personne constitue à lui seul l'horizon démocratique.

Que la pensée politique contemporaine veuille aujourd'hui si résolument expurger du nationalisme québécois ce qui peut rester en lui de communautarisme et de désir d'achèvement exprime, sur un autre mode, le refus de soi sur lequel s'est édifié, il y a quarante ans, le Québécois contre le Canadien français et qui érige aujourd'hui le démocrate acquis aux vertus du nationalisme « civique » contre celui dont on a honte et que l'on taxe d'« ethnociste ». Cette attitude se fonde sur le lieu commun qui s'est imposé en vertu duquel la diversité sociale impliquerait la plus grande ouverture possible au

pluralisme. Examiner de ce point de vue, le nationalisme québécois apparaît soudainement comme simple repli communautariste.

Pourtant, les revendications nationalistes — et je ne pense pas uniquement au cas québécois — peuvent se réinterpréter sous un jour beaucoup plus favorable que celui qu'en donnent actuellement leurs détracteurs. Le défi des sociétés contemporaines consiste pour elles à reconstituer un horizon éthico-politique à l'intérieur duquel la société pourrait se reconnaître comme totalité et comme projet éthique de mise en commun⁵. La fragmentation du sujet politique, le règne de l'identitaire ou encore le triomphe des nouveaux corporatismes appellent un effort de retotalisation du vivre-ensemble de la société. C'est précisément au service d'une telle tentative que se justifie le rassemblement symbolique et politique de la société québécoise autour de sa composante francophone. C'est aussi la raison pour laquelle on ne saurait tourner le dos à la mémoire et à la culture. L'évanescence du sujet politique pose le problème de la raison d'être de la souveraineté. Mais plus fondamentalement, une telle évanescence devrait nous rappeler qu'un projet de société ne peut s'édifier à partir d'une mémoire vide ou encore d'une mémoire qui pour ne pas s'imposer aux autres semble disposée à minimiser l'importance qu'elle a eue dans l'histoire. Cette mémoire ne correspond pas à ce trésor déposé au fond de l'aventure canadienne-française et qu'il faudrait à tout prix préserver, mais plutôt à ce savoir de la rencontre, à cette profonde expérience de la démocratie et à cette aptitude à la solidarité qui s'est si souvent manifestée en elle.

CONCLUSION

La singularité de l'aventure historique francophone est devenue à ce point encombrante que tout se passe comme si la pensée politique était devenue incapable d'intégrer le communautarisme franco-québécois en tant que composante incontournable de la question du Québec. Or pour ceux qui font métier d'interpréter cette société, le défi consiste justement à prendre en compte la persistance du sentiment communautariste. Au moment de conclure son autobiographie intellectuelle, Fernand Dumont évoque avec justesse le drame des hommes de sa génération à qui l'on avait appris à haïr la société qui les avait vus naître⁶. La critique du Québec duplessiste et du clérical-nationalisme les avait menés à refuser leur monde et à réfuter la culture qui les avait fait tels qu'ils étaient pourtant. De l'après-guerre à nos jours, on peut lire en effet le bilan sociographique portant sur la question du Québec dans l'optique d'un vaste et très paradoxal refus de soi. De la mémoire honteuse d'un Canada français captif de la tradition, jusqu'à la répétition devenue obsessionnelle du caractère non-ethnique du nationalisme

contemporain, se profilent des hantises identitaires que cherchent à conjurer l'analyse du Québec depuis les premières critiques du duplessisme et l'affirmation du néonationalisme de la Révolution tranquille. Or je crois que le nationalisme québécois ne réalisera pas le projet de la souveraineté en s'alimentant du refus de soi qui habite ses thèses actuelles. Il a peut-être entrepris d'achever le destin francophone, mais il semble paradoxalement de moins en moins capable d'assumer la dimension communautariste de ce qu'il veut faire advenir.

L'avenir politique du Québec est incertain, mais il importe aujourd'hui pour les Québécois qui, pour un ensemble de raisons éminemment subjectives veulent prolonger l'aventure francophone, de réconcilier leur ouverture aux autres et leur désir de prolonger une mémoire. Le projet politique capable de réaliser cette réconciliation pourrait bien être celui de la souveraineté du Québec. Dans la négociation que doivent mener les Québécois entre eux, il est possible que d'autres avenues se dessinent. Mais aucune ne saurait négliger le sentiment d'appartenance qui est encore au cœur de la culture franco-québécoise. Les francophones du Québec ont accepté depuis longtemps la diversité qui constitue l'« identité » québécoise. Mais il est aussi temps que l'on fasse droit à leur légitime désir de durer dans ce qu'une certaine culture a fait d'eux.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Ce texte est tiré de fragments de *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, Vlb éditeur, 2002. Il a aussi fait l'objet d'une communication au colloque *Petites sociétés et minorités nationales*, Université d'Ottawa et Université du Québec à Hull, du 21 au 24 août 2002.
2. C'est bien cette position en faveur d'un nationalisme civique qu'a adoptée, parmi d'autres, Gérard Bouchard dans son dernier ouvrage. Claude Bariteau s'est consacré, lui aussi, à une vigoureuse défense du nationalisme civique. Michel Seymour a voulu, pour sa part, rappeler que cette conception civique devait passer par la nécessaire prise en compte d'une majorité franco-québécoise. Voir Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999; Claude Bariteau, *Québec 18 septembre 2001*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1998.
3. On trouvera un condensé de ce débat dans Michel Venne (dir.), *Penser la nation québécoise*, Montréal, Québec-Amérique, 2000.
4. Les travaux que nous avons menés, Gilles Bourque, Jules Duchastel et moi-même sur le discours politique du Québec duplessiste ont parfois été considérés, eux aussi, comme faisant patrie du « révisionnisme » historique. À l'encontre de certains lieux communs sociologiques selon lesquelles le discours duplessiste aurait été dominé de fond en comble par une représentation traditionaliste, nous avons essayé de montrer le caractère moderne du discours politique duplessiste. Son recours aux grandes valeurs politiques et

éthiques de la modernité, sa pleine ouverture au capitalisme et à l'investissement et la poursuite d'un idéal de progrès constituent quelques-unes des dimensions de cette modernité. Participions-nous alors aussi de la négation de l'exception québécoise ? Nos travaux portent sans doute la marque du révisionnisme, mais je ne crois pas que nous négligions pour autant la singularité du Québec en Amérique. Nous avons cherché à montrer la particularité d'un discours « fonctionnant » à la fois aux valeurs modernes et où s'affirmait la forte présence d'une régulation « cléricale » des rapports sociaux.

5. Jacques Beauchemin, « La régression du “public” », *Éthique publique*, vol. 1, no. 1, printemps 1999.

6. Fernand Dumont, *Raisons communes*, op. cit., 1997.